

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le treize du mois de décembre à dix-neuf heures trente minutes, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil municipal de la commune de Montaignu-Vendée s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 7 décembre 2022, sous la présidence de M. Florent LIMOUZIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 43

Quorum : 22

Étaient présents les conseillers municipaux suivants (37) :

BLAIN Catherine	HERVOUET Eric	ROGER Richard
BLAINEAU Isabelle	HUCHET Philippe	ROUILLIER Caroline
BOIS Pierre	LACHÉ Adeline	ROUSSEAU Daniel
BOUCLIER Marie-Bénédicte	LIMOUZIN Florent	SAVARY Franck
BOUTIN Didier	MABIT Lionel	SECHER Nathalie
BREMOND Guy	MENARD Anne-Sophie	SEGURA Geneviève
CHEREAU Antoine	MORISSET Jean-Claude	MATHIEU Vincent
CHUPIN Anne-Cécile	MORNIER Sophie	ARZUL Sophie
COCQUET Cyrille	MOUSSET Kilian	HAEFFELIN Jean-Martial
DUGAST Frankie	MULLINGHAUSEN Fabienne	LICOINE Sophie
DUGAST Véronique	OGEREAU Christian	PIVETEAU Hubert
DUGAST Yvon	OLLIVIER Steve	LARCHER Elodie
DUHAMEL Négat	PAVAGEAU Laëtitia	COLMARD Etienne
GILBERT Virginie	PICHAUD Christian	
GRENET Cécilia	RINEAU Michelle	

Pouvoirs (6) :

NOM ET PRÉNOM	Absent	A donné pouvoir à
Catherine BLAIN	X	Caroline ROUILLIER
Pierre BOIS	X	Cécilia GRENET
Kilian MOUSSET	X	Cyrille COCQUET
Laëtitia PAVAGEAU	X	Eric HERVOUET
Jean-Martial HAEFFELIN	X	Etienne COLMARD
Elodie LARCHER	X	Sophie LICOINE

Secrétaire de séance : Yvon DUGAST

DEL 2022.12.13-07 Décision modificative – Budget annexe Immobilier de commerces de proximité

Monsieur le Maire donne la parole à M. Daniel Rousseau, Vice-président en charge de la commission Moyens Généraux. Il expose aux membres du conseil municipal qu'à la suite de l'augmentation du prix des travaux concernant l'aménagement du restaurant tradition Rue Neuve – Montaignu, des fournitures et des charges d'intérêts, il est proposé d'ajuster les inscriptions budgétaires 2022 de ce budget annexe de la façon suivante :

Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
article-fonction	libelle	Montant	article	libelle	Montant
022	Dépenses imprévues	-2 900,00 €			
6542	Créances éteintes	-386,00 €			
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 286,00 €			
Total		0,00 €	Total		0,00 €

Investissement					
Dépenses			Recettes		
opération article fonction	libelle	Montant	opération article fonction	libelle	Montant
2313	travaux aménagement restaurant	472 000,00 €	1641 1388	emprunt équilibre ajustement participation Locataire	434 200,00 € 37 800,00 €
Total		472 000,00 €	Total		472 000,00 €

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- DONNE son accord pour modifier les crédits budgétaires du budget annexe Immobilier de commerces de proximité tels que présentés ci-dessus,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires,
- CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant d'exécuter la présente délibération.

Fait à Montaigu-Vendée, le 13 décembre 2022

Publié le 19 décembre 2022

Le Maire,
Florent LIMOUZIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le treize du mois de décembre à dix-neuf heures trente minutes, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil municipal de la commune de Montaignu-Vendée s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 7 décembre 2022, sous la présidence de M. Florent LIMOUZIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 43

Quorum : 22

Étaient présents les conseillers municipaux suivants (37) :

BLAIN Catherine	HERVOUET Eric	ROGER Richard
BLAINEAU Isabelle	HUCHET Philippe	ROUILLIER Caroline
BOIS Pierre	LACHÉ Adeline	ROUSSEAU Daniel
BOUCLIER Marie-Bénédicte	LIMOUZIN Florent	SAVARY Franck
BOUTIN Didier	MABIT Lionel	SECHER Nathalie
BREMOND Guy	MENARD Anne-Sophie	SEGURA Geneviève
CHEREAU Antoine	MORISSET Jean-Claude	MATHIEU Vincent
CHUPIN Anne-Cécile	MORNIER Sophie	ARZUL Sophie
COCQUET Cyrille	MOUSSET Kilian	HAEFFELIN Jean-Martial
DUGAST Frankie	MULLINGHAUSEN Fabienne	LICOINE Sophie
DUGAST Véronique	OGEREAU Christian	PIVETEAU Hubert
DUGAST Yvon	OLLIVIER Steve	LARCHER Elodie
DUHAMEL Négat	PAVAGEAU Laëtitia	COLMARD Etienne
GILBERT Virginie	PICHAUD Christian	
GRENET Cécilia	RINEAU Michelle	

Pouvoirs (6) :

NOM ET PRÉNOM	Absent	A donné pouvoir à
Catherine BLAIN	X	Caroline ROUILLIER
Pierre BOIS	X	Cécilia GRENET
Kilian MOUSSET	X	Cyrille COCQUET
Laëtitia PAVAGEAU	X	Eric HERVOUET
Jean-Martial HAEFFELIN	X	Etienne COLMARD
Elodie LARCHER	X	Sophie LICOINE

Secrétaire de séance : Yvon DUGAST

DEL 2022.12.13-08 Décision modificative – Budget annexe Opérations mineures de densification

Monsieur le Maire donne la parole à M. Daniel Rousseau, Vice-président en charge de la commission Moyens Généraux. Il expose aux membres du conseil municipal que les actes notariés des ventes de terrains viabilisés sur le projet habitat Densification rue des Tulipiers ne seront pas finalisés en fin d'année 2022, il convient de faire des écritures de stock pour les travaux d'aménagement et de modifier les inscriptions budgétaires 2022 de ce budget annexe de la façon suivante :

Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
article-fonction	libelle	Montant	article	libelle	Montant
			7015	vente terrains	-98 040,00 €
			71355	stock fin année	98 040,00 €
Total		0,00 €	Total		0,00 €

Investissement					
Dépenses			Recettes		
opération article foncti	libelle	Montant	opération article fo	libelle	Montant
3555	stock fin année	98 040,00 €	1641	emprunt équilibre	98 040,00 €
Total		98 040,00 €	Total		98 040,00 €

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- DONNE son accord pour modifier les crédits budgétaires du budget annexe Opérations mineures de Densification tels que présentés ci-dessus,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires,
- CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant d'exécuter la présente délibération.

Fait à Montaigu-Vendée, le 13 décembre 2022

Publié le 19 décembre 2022

Le Maire,

Florent LIMOUZIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le treize du mois de décembre à dix-neuf heures trente minutes, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil municipal de la commune de Montaignu-Vendée s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 7 décembre 2022, sous la présidence de M. Florent LIMOUZIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 43

Quorum : 22

Étaient présents les conseillers municipaux suivants (37) :

BLAIN Catherine	HERVOUET Eric	ROGER Richard
BLAINEAU Isabelle	HUCHET Philippe	ROUILLIER Caroline
BOIS Pierre	LACHÉ Adeline	ROUSSEAU Daniel
BOUCLIER Marie-Bénédicte	LIMOUZIN Florent	SAVARY Franck
BOUTIN Didier	MABIT Lionel	SECHER Nathalie
BREMOND Guy	MENARD Anne-Sophie	SEGURA Geneviève
CHEREAU Antoine	MORISSET Jean-Claude	MATHIEU Vincent
CHUPIN Anne-Cécile	MORNIER Sophie	ARZUL Sophie
COCQUET Cyrille	MOUSSET Kilian	HAEFFELIN Jean-Martial
DUGAST Frankie	MULLINGHAUSEN Fabienne	LICOINE Sophie
DUGAST Véronique	OGEREAU Christian	PIVETEAU Hubert
DUGAST Yvon	OLLIVIER Steve	LARCHER Elodie
DUHAMEL Négat	PAVAGEAU Laëtitia	COLMARD Etienne
GILBERT Virginie	PICHAUD Christian	
GRENET Cécilia	RINEAU Michelle	

Pouvoirs (6) :

NOM ET PRÉNOM	Absent	A donné pouvoir à
Catherine BLAIN	X	Caroline ROUILLIER
Pierre BOIS	X	Cécilia GRENET
Kilian MOUSSET	X	Cyrille COCQUET
Laëtitia PAVAGEAU	X	Eric HERVOUET
Jean-Martial HAEFFELIN	X	Etienne COLMARD
Elodie LARCHER	X	Sophie LICOINE

Secrétaire de séance : Yvon DUGAST

DEL 2022.12.13-09 Décision modificative – Budget annexe la Nobenne

Monsieur le Maire donne la parole à M. Daniel Rousseau, Vice-président en charge de la commission Moyens Généraux. Il expose aux membres du conseil municipal que les actes notariés des ventes de terrains viabilisés sur le lotissement communal La Nobenne ne seront pas finalisés en fin d'année 2022, il convient de faire des écritures de stock pour les travaux d'aménagement et de modifier les inscriptions budgétaires 2022 de ce budget annexe de la façon suivante :

Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
article-fonction	libelle	Montant	article	libelle	Montant
			7015	vente terrains	-176 673,83 €
			71355	stock fin année	176 673,83 €
Total		0,00 €	Total		0,00 €

Investissement					
Dépenses			Recettes		
opération article fonction	libelle	Montant	opération article fonction	libelle	Montant
3555	stock fin année	176 673,83 €	1641	emprunt équilibre	176 673,83 €
Total		176 673,83 €	Total		176 673,83 €

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- DONNE son accord pour modifier les crédits budgétaires du budget annexe La Nobenne tels que présentés ci-dessus,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires,
- CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant d'exécuter la présente délibération.

Fait à Montaigu-Vendée, le 13 décembre 2022

Publié le 19 décembre 2022

Le Maire,

Florent LIMOUZIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le treize du mois de décembre à dix-neuf heures trente minutes, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil municipal de la commune de Montaignu-Vendée s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 7 décembre 2022, sous la présidence de M. Florent LIMOUZIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 43

Quorum : 22

Étaient présents les conseillers municipaux suivants (37) :

BLAIN Catherine	HERVOUET Eric	ROGER Richard
BLAINEAU Isabelle	HUCHET Philippe	ROUILLIER Caroline
BOIS Pierre	LACHÉ Adeline	ROUSSEAU Daniel
BOUCLIER Marie-Bénédicte	LIMOUZIN Florent	SAVARY Franck
BOUTIN Didier	MABIT Lionel	SECHER Nathalie
BREMOND Guy	MENARD Anne-Sophie	SEGURA Geneviève
CHEREAU Antoine	MORISSET Jean-Claude	MATHIEU Vincent
CHUPIN Anne-Cécile	MORNIER Sophie	ARZUL Sophie
COCQUET Cyrille	MOUSSET Kilian	HAEFFELIN Jean-Martial
DUGAST Frankie	MULLINGHAUSEN Fabienne	LICOINE Sophie
DUGAST Véronique	OGEREAU Christian	PIVETEAU Hubert
DUGAST Yvon	OLLIVIER Steve	LARCHER Elodie
DUHAMEL Négat	PAVAGEAU Laëtitia	COLMARD Etienne
GILBERT Virginie	PICHAUD Christian	
GRENET Cécilia	RINEAU Michelle	

Pouvoirs (6) :

NOM ET PRÉNOM	Absent	A donné pouvoir à
Catherine BLAIN	X	Caroline ROUILLIER
Pierre BOIS	X	Cécilia GRENET
Kilian MOUSSET	X	Cyrille COCQUET
Laëtitia PAVAGEAU	X	Eric HERVOUET
Jean-Martial HAEFFELIN	X	Etienne COLMARD
Elodie LARCHER	X	Sophie LICOINE

Secrétaire de séance : Yvon DUGAST

DEL 2022.12.13-10 Décision modificative – Budget annexe les Amphores

Monsieur le Maire donne la parole à M. Daniel Rousseau, Vice-président en charge de la commission Moyens Généraux. Il expose aux membres du conseil municipal que les actes notariés des ventes de terrains viabilisés sur le lotissement communal Les Amphores ne seront pas finalisés en fin d'année 2022, il convient de faire des écritures de stock pour les travaux d'aménagement et de modifier les inscriptions budgétaires 2022 de ce budget annexe de la façon suivante :

Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
article-fonction	libelle	Montant	article	libelle	Montant
			7015	vente terrains	-248 000,00 €
			71355	stock fin année	248 000,00 €
Total		0,00 €	Total		0,00 €

Investissement					
Dépenses			Recettes		
opération article fonction	libelle	Montant	opération article fonction	libelle	Montant
3555	stock fin année	248 000,00 €	1641	emprunt équilibre	248 000,00 €
Total		248 000,00 €	Total		248 000,00 €

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- DONNE son accord pour modifier les crédits budgétaires du budget annexe Les Amphores tels que présentés ci-dessus,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires,
- CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant d'exécuter la présente délibération.

Fait à Montaigu-Vendée, le 13 décembre 2022

Publié le 19 décembre 2022

Le Maire,
Florent LIMOUZIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le treize du mois de décembre à dix-neuf heures trente minutes, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil municipal de la commune de Montaignu-Vendée s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 7 décembre 2022, sous la présidence de M. Florent LIMOUZIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 43

Quorum : 22

Étaient présents les conseillers municipaux suivants (37) :

BLAIN Catherine	HERVOUET Eric	ROGER Richard
BLAINEAU Isabelle	HUCHET Philippe	ROUILLIER Caroline
BOIS Pierre	LACHÉ Adeline	ROUSSEAU Daniel
BOUCLIER Marie-Bénédicte	LIMOUZIN Florent	SAVARY Franck
BOUTIN Didier	MABIT Lionel	SECHER Nathalie
BREMOND Guy	MENARD Anne-Sophie	SEGURA Geneviève
CHEREAU Antoine	MORISSET Jean-Claude	MATHIEU Vincent
CHUPIN Anne-Cécile	MORNIER Sophie	ARZUL Sophie
COCQUET Cyrille	MOUSSET Kilian	HAEFFELIN Jean-Martial
DUGAST Frankie	MULLINGHAUSEN Fabienne	LICOINE Sophie
DUGAST Véronique	OGEREAU Christian	PIVETEAU Hubert
DUGAST Yvon	OLLIVIER Steve	LARCHER Elodie
DUHAMEL Négat	PAVAGEAU Laëtitia	COLMARD Etienne
GILBERT Virginie	PICHAUD Christian	
GRENET Cécilia	RINEAU Michelle	

Pouvoirs (6) :

NOM ET PRÉNOM	Absent	A donné pouvoir à
Catherine BLAIN	X	Caroline ROUILLIER
Pierre BOIS	X	Cécilia GRENET
Kilian MOUSSET	X	Cyrille COCQUET
Laëtitia PAVAGEAU	X	Eric HERVOUET
Jean-Martial HAEFFELIN	X	Etienne COLMARD
Elodie LARCHER	X	Sophie LICOINE

Secrétaire de séance : Yvon DUGAST

DEL 2022.12.13-11 Décision modificative – Budget annexe les Vignes

Monsieur le Maire donne la parole à M. Daniel Rousseau, Vice-président en charge de la commission Moyens Généraux. Il expose aux membres du conseil municipal que les actes notariés des ventes de terrains viabilisés sur le lotissement communal Les Vignes ne seront pas finalisés en fin d'année 2022, il convient de faire des écritures de stock pour les travaux d'aménagement et de modifier les inscriptions budgétaires 2022 de ce budget annexe de la façon suivante :

Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
article-fonction	libelle	Montant	article	libelle	Montant
			7015	vente terrains	-270 000,00 €
			71355	stock fin année	270 000,00 €
Total		0,00 €	Total		0,00 €

Investissement					
Dépenses			Recettes		
opération article fonction	libelle	Montant	opération article fonction	libelle	Montant
3555	stock fin année	270 000,00 €	1641	emprunt équilibre	270 000,00 €
Total		270 000,00 €	Total		270 000,00 €

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- DONNE son accord pour modifier les crédits budgétaires du budget annexe Les Vignes tels que présentés ci-dessus,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires,
- CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant d'exécuter la présente délibération.

Fait à Montaigu-Vendée, le 13 décembre 2022

Publié le 19 décembre 2022

Le Maire,
Florent LIMOUZIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le treize du mois de décembre à dix-neuf heures trente minutes, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil municipal de la commune de Montaignu-Vendée s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 7 décembre 2022, sous la présidence de M. Florent LIMOUZIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 43

Quorum : 22

Étaient présents les conseillers municipaux suivants (37) :

BLAIN Catherine	HERVOUET Eric	ROGER Richard
BLAINEAU Isabelle	HUCHET Philippe	ROUILLIER Caroline
BOIS Pierre	LACHÉ Adeline	ROUSSEAU Daniel
BOUCLIER Marie-Bénédicte	LIMOUZIN Florent	SAVARY Franck
BOUTIN Didier	MABIT Lionel	SECHER Nathalie
BREMOND Guy	MENARD Anne-Sophie	SEGURA Geneviève
CHEREAU Antoine	MORISSET Jean-Claude	MATHIEU Vincent
CHUPIN Anne-Cécile	MORNIER Sophie	ARZUL Sophie
COCQUET Cyrille	MOUSSET Kilian	HAEFFELIN Jean-Martial
DUGAST Frankie	MULLINGHAUSEN Fabienne	LICOINE Sophie
DUGAST Véronique	OGEREAU Christian	PIVETEAU Hubert
DUGAST Yvon	OLLIVIER Steve	LARCHER Elodie
DUHAMEL Négat	PAVAGEAU Laëtitia	COLMARD Etienne
GILBERT Virginie	PICHAUD Christian	
GRENET Cécilia	RINEAU Michelle	

Pouvoirs (6) :

NOM ET PRÉNOM	Absent	A donné pouvoir à
Catherine BLAIN	X	Caroline ROUILLIER
Pierre BOIS	X	Cécilia GRENET
Kilian MOUSSET	X	Cyrille COCQUET
Laëtitia PAVAGEAU	X	Eric HERVOUET
Jean-Martial HAEFFELIN	X	Etienne COLMARD
Elodie LARCHER	X	Sophie LICOINE

Secrétaire de séance : Yvon DUGAST

DEL 2022.12.13-12 Modification de l'autorisation de programme – Crédits de paiement – Centre-bourg de Saint Georges de Montaignu

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-21 ;

Vu la présentation faite en Conseil Communal de la commune déléguée de Saint Georges de Montaignu en date du 6 décembre 2022 ;

Monsieur le Maire donne la parole à M. Daniel ROUSSEAU, Vice-président en charge de la commission Moyens Généraux. Ce dernier rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2311-3 et R 2311-9, permet aux collectivités de pratiquer les autorisations de programme et les crédits de paiement en section d'investissement pour les opérations à caractère pluriannuel.

Il précise que cette procédure permet de ne pas inscrire au budget en cours, l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais uniquement les crédits destinés à régler les dépenses prévisionnelles de l'exercice. Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la lisibilité des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Les autorisations de programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent également être révisées.

Les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice, pour assurer la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes. Ils peuvent être révisés à l'occasion d'une décision budgétaire au cours de l'exercice.

Par délibération n°2022.10.18-02 en date du 18 octobre dernier, le conseil municipal s'est prononcé sur la création d'une autorisation de programme libellée « Aménagement centre bourg 2 – St Georges », individualisée sous l'opération 8007A et a approuvé la répartition des crédits de paiement comme suit :

N° opé	Libellé	Montant AP	CP 2022	CP 2023
8007A	Aménagement centre bourg 2 – St Georges	1 000 000€	200 000€	800 000€

Toutefois, en fonction des résultats de l'appel d'offres, il convient de modifier l'autorisation de programme ouverte – Crédits de paiements de la façon suivante :

N° opé	Libellé	Montant AP	CP 2022	CP 2023
8007A	Aménagement centre bourg 2 – St Georges	1 200 000€	200 000€	1 000 000€

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- APPROUVE la modification de crédits de paiements de l'autorisation de programme libellée « Aménagement centre bourg 2 – St Georges », individualisée sous l'opération 8007A, comme suit :

N° opé	Libellé	Montant AP	CP 2022	CP 2023
8007A	Aménagement centre bourg 2 – St Georges	1 200 000€	200 000€	1 000 000€

- ABROGE la délibération n°2022.10.18.12 en date du 18 octobre 2022,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de cette opération.

Fait à Montaigu-Vendée, le 13 décembre 2022
 Publié le 19 décembre 2022
 Le Maire,
 Florent LIMOUZIN

